



Réf. Farde e-Assemblées : 2540430

N° OJ : 69

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/09/2023

Objet : Soutien logistique 2023-2024.- Asbl "Ordre des Amis de Manneken-Pis" (1000 Bruxelles).

Le Conseil communal,

Considérant que l'association "Ordre des Amis de Manneken-Pis" a pour but de favoriser l'essor culturel, touristique, philanthropique et commercial de Bruxelles en général, et plus particulièrement de maintenir les traditions se rapportant au personnage de Manneken-Pis ;

Considérant que le siège social de l'asbl se situe rue du Chêne n° 5 à 1000 Bruxelles et que cette asbl demande le soutien de la Ville de Bruxelles par la mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur pour le transport de matériel pour permettre l'organisation des fêtes de l'ordre ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Mettre à disposition de l'asbl "Ordre des Amis de Manneken-Pis" un véhicule avec chauffeur pour le transport de matériel durant les fêtes de l'ordre le vendredi 13 octobre, le lundi 23 octobre et le vendredi 24 novembre en 2023, ainsi que le lundi 15 janvier en 2024.

Annexes :